



Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton, Ontario, L9T 3Y5  
Canada  
905-878-4990

## PRODUIT: PF 682-1C DILUANT URETHANE EVAPORATION LENTE

### SECTION 01: Identification du produit et de la société chimique

Nom du produit..... PF 682-1C DILUANT URETHANE EVAPORATION LENTE  
Fabriqué pour..... Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton, Ontario L9T3Y5  
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189  
numéro d'urgence 24 heures :..... AU CANADA, APPELEZ LE CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) - AUX  
ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC AU 1-800-424-9300.  
Utilisation des matériaux..... Réducteur de peinture. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que celles  
décrites dans cette section. Usage industriel seulement - tenir hors de portée des enfants.  
Famille chimique..... Mélange.  
Date de préparation..... 5 avril 2016.  
Taux de risque  
Classification de NFPA..... Santé: 2 Feu: 3 Réactivité: 0.  
IHM..... S: 2 F: 3 R: 0.

### SECTION 02: Identification des dangers



Mention d'avertissement..... DANGER.  
Classification de danger..... Liquide inflammable 2. Corrosion/irritation cutanées 2. Irritant pour les yeux 2. STOT SE 3.  
Description du danger..... H225 Liquides et vapeurs hautement inflammable. H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 provoque un sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336  
Peut causer la somnolence ou des étourdissements.  
Conseils de prudence..... P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues  
et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 garder le récipient fermé  
hermétiquement. P240 Les récipients et les équipements de réception doivent être mis à  
terre. P241 Utiliser un équipement antidéflagrant. P242 Utiliser uniquement des outils  
anti-étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges  
électrostatiques. P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264  
Se laver soigneusement après manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou  
dans un lieu bien aéré. P280 Porter des gants de protection et un équipement de  
protection des yeux.  
Intervention..... P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P321  
- Traitement spécifique, voyez section 4 sur cette fiche. P332 P313 - consulter un médecin  
en cas d'irritations. P362 P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant  
réutilisation. P303 P361 de P353 si le sur la peau ou dans les cheveux : décollage tous  
contaminés vêtements immédiatement. Rincer abondamment à l'eau et utiliser la douche  
de sécurité. P304 + P340 -En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et garder  
peut respirer confortablement. P312 appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas  
de malaise. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec  
précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime  
en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si  
l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P370 P378 en cas d'incendie - utilisez  
la poudre chimique sèche, CO2 ou la mousse pour éteindre les.  
Stockage..... P233 Garder le contenant bien fermé. P403 P235 magasin dans une zone bien ventilée.  
Garder au frais. P405 Garder sous clef.  
Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux  
réglementations locales.

### SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
4-Chlorobenzotrifluoride	98-56-6	60-100
Acétone	67-64-1	25-35

**PRODUIT: PF 682-1C DILUANT URETHANE EVAPORATION LENTE****SECTION 04: Mesures de premiers soins**

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

**SECTION 05: Mesures anti-incendie**

Moyens d'extinction.....	Mousse "d'Alcool", CO <sub>2</sub> , poudre chimique. En cas de grands incendies, le jet d'eau doit être utilisé.
Produits de combustion dangereux.....	Oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ).
Procédures anti-incendie spéciaux.....	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.

**SECTION 06: Mesures de rejet accidentel**

Cas de fuite ou de déversement.....	Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%).
-------------------------------------	--

**SECTION 07: Manutention et stockage**

Procédures de manutention.....	Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Mettre à terre l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Conditions d'entreposage.....	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Entreposer à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Entreposer à l'écart de la lumière du soleil.

**SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
4-Chlorobenzotrifluoride	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi
Acétone	500 ppm	750 ppm	1,000 ppm	Aucune donné	250 ppm	
Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides.					
Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.					
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques.					
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.					
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.					
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.					
Exigences de ventilation.....	Ventilation locale aux points d'émission.					

**PRODUIT: PF 682-1C DILUANT URETHANE EVAPORATION LENTE****SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques**

État physique.....	Liquide.
Couleur.....	Clair, incolore.
Odeur.....	Odeur de cétone.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg).....	Aucune donnée.
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
pH.....	Ne s'applique pas.
Densité relative (gravité spécifique).....	9.19 lb/usg - 1.1748.
Point de congélation (deg C).....	-36° C.
Solubilité.....	Partiellement dans l'eau.
Point d'ébullition (deg C).....	98° C .
Taux d'évaporation.....	1.0.
Point d'éclair (OC), méthode.....	En vase clos-18 ° C (0 ° F).
Température d'auto-inflammation (deg C)....	465°C (869°F).
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)....	13 %.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)....	2,6.
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Non disponible.
% volatile par volume.....	100 .
COV.....	0,0 g/L - 0,0 lb/usg.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

Stabilité.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Conditions de réactivité.....	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts.
Incompatibilité.....	Tenir à l'écart de la chaleur. Incompatible avec les oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Par le feu: Fumée noire dense. Oxydes de carbone (CO, CO2).
Polymérisation dangereuse.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**SECTION 11: Renseignements toxicologiques**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
4-Chlorobenzotrifluoride	4479 ppm	> 6,800 mg/kg rat orale; > 2,700 mg/kg lapin cutanée
Acétone	50 100 mg/m3 rat inhalation	5 800 mg/kg rat orale
Voie d'entrée .....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Effets d'une exposition aiguë.....	Ce matériel de respiration peut être nocif. . Peut causer une irritation cutanée ou oculaire modérée.	
Effets d'une exposition chronique.....	Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .	
Cancérogénicité de la matière.....	Ce produit n'est pas répertorié par le NTP, le CIRC ou NIOSH ou réglementé comme cancérogène par l'OSHA.	
Effets sur la reproduction.....	Aucun connu.	

**SECTION 12: Informations écologiques**

Environnement.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Biodégradabilité.....	Non disponible.

**SECTION 13: Considérations relatives**

Élimination des déchets.....	Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement.
------------------------------	--

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

TMD.....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballés dans des contenants de moins de 5 litres.
Classification de l'IATA (Air).....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II.
Classification de l'IMDG (maritime).....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - EmS: F-E S-E.
Polluant marin.....	Non.

**PRODUIT: PF 682-1C DILUANT URETHANE EVAPORATION LENTE****SECTION 15: Renseignements sur la réglementation**

Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement ..... dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger.....	Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
Section 313.....	Aucun.
40CFR63 de polluants atmosphériques ..... dangereux EPA	Aucun.
Proposition 65 de la Californie.....	Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction.

**SECTION 16: Autres informations**

Préparé par: .....	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.
Numéro de téléphone : .....	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de préparation : .....	AVR 07/2016